Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 2 (1907)

Heft: 97

Artikel: Poignée d'histoires

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-257121

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

journées; on réapprovisionnera la réserve de chaque ruche avec du miel auquel on ajoute un quart ou un cinquième d'eau, ou bien avec du sucre humecté. Une colonie moyenne a b soin, par mois, de cinq cents grammes environ de matière sucrée.

Jean d'ARAULES Professeur d'Agriculture.

Poignée d'histoires

Le premier chapeau haut de

Le premier chapeau de haute forme (ou haut de forme, la discussion est encore ouverte), qu'on ait vu, a été exhibé dans les rues de Londres, le 17 janvier 1797, par un certain John Hetherington.

Ce John Hetherington était chapelier de son état ; il venait d'inventer le « tuyau de poèle » que nous connaissons encore, et n'avait pas trouvé de meilleur moyen, pour le faire connaître à ses concitoyens, que de l'arborer lui-

même en public.

L'expérience tourna mal cependant. Des rassemblements se formèrent autour du chapelier qui vantait à haute voix l'excellence et l'originalité de sa marchandise. Dans la foule on prit parti pour ou contre la coiffure nouvelle. Des discussions s'élevèrent qui s'envenimèrent bientôt et des horions furent échangés. L'inventeur du haut de forme en recut sa bonne part.

Enfin, des policemens l'arrêtèrent et le conduisirent au poste. Le lendemain il était jugé et condamné à l'amende pour avoir troublé la paix publique. Il s'en consola plus tard : le précurseur du « tout reslet » sit fortune.

Et l'avenir s'est chargé de prouver que John Hetherington avait eu un trait de génie puisqu'à plus d'un siècle de distance nous subissons encore la mode qu'il avait conçue.

Curiouse anecdote

Parmi les visiteurs français de Rome, au mois de septembre dernier, un des plus remarqués a été sans contredit M. Camille Pelletan. Il est, à propos du séjour de l'an-cien ministre de la marine, dans la Ville Eternelle, une curieuse anecdote, qui mérite d'être contée.

Le Frère chargé de faire visiter les catacombes de Saint Calixte, propriété des Trappistes, ne fut pas peu surpris, certain jour, de reconnaître dans un touriste français qui lui demandait de le guider, M. Pelletan, que son anticléricalisme farouche ne semblait pas précisément désigner à rechercher ainsi les premiers vestiges du christianisme.

Toutefois, sans faire d'observation, il tendit un cierge allumé à M. Camille Pelletan, et tous deux s'enfoncèrent dans les profondeurs du labyrinthe. Chemin faisant, l'ex-collaborateur de M. Combes, remarquant les ossements rangés le long des galeries, demanda quelques explications à son guide : « Ce sont, lui répond le Frère, les restes des premiers chrétiens victimes des persécufions. Ils avaient, ajouta t il spirituellement, refusé, comme aujourd'hui en France, d'accepter la Loi. Et vous voyez le sort qu'ils ont subi. » — Oh! dit M. Pelletan, nous, nous n'irons tout de même pas jus-

que-là! - C'est fort heureux! répliqua son Espérons que sa visite aux catacombes de Saint Calixte aura fourni à M. Camille Pelletan matière à quelques salutaires réflexions.

Serait-ce l'aviateur rêvé?

L'aviateur vient d'être inventé par deux Stéphanois.

Ce nouvel aéroplane fonctionne au moyen de deux moteurs. L'appareil s'élève de lui même sans lancement et peut atteindre les plus grandes hauteurs. Il résiste à tous les vents qui ne peuvent confrarier sa direction ét à peine atténuer sa vitesse. Il peut parcourir aisément 100 kilomètres à heure. D'ailleurs, la grande vitesse est plutôt favorable à son fonctionnement. L'atterrissage se fait aussi facilement que le départ et d'une façon surprenante de simplicité, et cela au moyen d'une manœuvre spéciale. En un mot d'après les données fournies par la presse parisienne sur les divers aviateurs lancés jusqu'à ce jour, cet aéroplane serait plus puissant que tous ses devanciers qui, avec des dimensions beaucoup plus grandes, n'ont donné au maxi-mum qu'une force d'élévation de dix à douze kilos par cheval de force employé, alors que celui-ci a four i un minimum de vingt cinq kilos. Il fait, en outre, virages sur place et évolue d'une façon admirable.

Un des inventeurs est allé trouver à Pa-

ris le ministre de la guerre. * *

Une gazette allemande, der Wanderer — le Voyageur — donne d'intéressantes indications sur les signes secrets qu'emploient entre eux, dans les villes d'Allemagne, les mendiants professionnels, à l'effet de se renseigner mutuellement sur la générosité des habitants qu'ils sollicitent, au hasard de leurs pérégrinations. C'est une sorte de cryptographie que sont seuls à comprendre les errants, les trimardeurs chemineaux, etc., de toutes régions, et qui n'éveille aucun soupçon chez les non-initiés. Les indications fournies par ce code secret sont généralement placées sur les portes des maisons d'habitation, du côté opposé à la poignée et à une hauteur moyenne de un mêtre cinquante au dessus du sol. Les signes tracés à la craie sont petits et peu apparents, mais n'échappent pas à l'œil perspicace du mendiant. Ainsi tel propriétaire, connu par sa générosité, s'étonnera du grand nombre de quémandeurs qui viennent sans cesse sonner à sa porte : c'est tout simplement que cette porte est marquée d'un petit cercle. Quand il y a deux petits cercles, c'est que la maison est très bonne. Par contre, une croix indique qu'on ne donne rien, deux croix signalent un danger possible, et trois croix recommandent de fuir, en lui apprenant que la maison est habitée par un agent de l'autorité. D'autre part, un petit triangle annonce la présence d'une dame âgée, de cœur charitable; ou encore deux petits carrés signalent un client « dur à taper », et trois carrés ceux chez lesquels il n'y a rien à faire. Ensin dans les campagnes et les petites villes, un carré surmonté d'une bêche symbolique avertit le mendiant qu'on lui demandera quelque travail en échange de l'aumôme qu'il aura reçue.

Un auteur dramatique du commencement du XIXº siècle, Arnault, fut, un jour, heurté par

un cavalier, au détour d'une rue.

Arnault, qui était ce jour-là de fort méchante humeur, reproche vivement sa maladresse au cavalier. Celui-ci répond sur le même ton, puis, tirant une carte de sa poche, la tend au littérateur en disant :

D'ailleurs, voici mon adresse.

Votre adresse, réplique l'écrivain, garder-la pour conduire votre monture.

Etat civil

PORRENTRUY

Mois d'octobre 1907

Naissances.

Du 3. Schmoll Bernard, fils de Léopold, marchand de bétail, de Epiquerez, et de Rosa née Lob. Du2. Bourquenez Robert Gaston, fils de Achille, horloger remonteur, de Boncourt, et de Adine née Baumann. — Du 5. Roy Denise Marie Eu-génie, fille de Eusèbe, négociant, de Soubey, et de Clara Adeline née Vurpillat. — Du 12. Gide Clara Adeline née Vurpillat. — Du 12. Girardin Joseph Maurice Ulysse, fils de Ariste, fabricant d'horlogerie, du Bémont, et de Rosalie née Varrin. — Du 14. Chapuis Marie Louise, fille de Armand, horloger, de Vandoncourt, Doubs, et de Marie née Frossard. — Du 12. Gogniat Marie Joseph Simon, fils de Joseph, organiste, de Lajoux, et de Jeanne née Macker. — Du 12. Bonvallat Ernest Georges, fils de Paul, remonteur, de Miccourt, et de Berthe, née Crascemonteur, de Miccourt, et de Berthe, née Crasce Du 12. Bonvallat Ernest Georges, ins de laut, remonteur, de Miécourt, et de Berthe née Cramatte. — Du 17. Gaibrois Charles Bruno Joseph, fils de Charles, horloger remonteur, de Bonfol, et de Alice née Beuchat, — Du 26. Bonfol, et de Alice née Beuchat, — Du 26. Theurillat Victor Louis Augeste, fils de Louis, fabricant de pierres d'horlogerie, de St-Brais, et de Marie née Donzelot.

Mariages.

Du 5. Chevillat Albert, émailleur, de Mont-Doubs, France. — Du 7. Blétry Auguste, négociant, de Belfort, et Chapuis Cécile, de Porrentruy. — Du 15. Mahon Arthur, journalier, de Damphreux, et Casler Suzanne, servante, de Boncourt. — Dn 18. Cuenat Léon, horloger, de Cœuve, et Lapaire Joséphine, horlogère de Foncourt. — Du 19. Beilly. Cherker de Lapaire de Foncourt. tenais. — Du 19. Bailly Charles, tourneur de boîtes, de Cœuve, et Wittmer Albertine, polis-seuse de boîtes, de Vendlincourt.

Décès.

Du 1^{er} Schmid Joséphine, religieuse Ursu-line, de Gipf et Oberfrick, (Argovie) née en 1842. — Du 3. Maillat Hélène née Barthe, ouvrière en chaussures, de Courtedoux, née en 1878. — Du 7. Ribaut Marguerite Julia Maria, 9. Bertschi Lucie Rosa, fille de Numa, de Ennetbaden, née en 1907. — Du 13. Bée Armand, taîlleur, de Boncourt, née en 1867. —Du 16. Reusser Anna Barbara née Hirschi, de Eriz, née en ser Anna Baroara nee Hirseni, de Eriz, nee en 1841. — Du 21. Jobin Joseph Adolphe, fils de Ariste, des Bois, né en 1907. — Du 22. Leuenberger Elisabeth née Friedli, ménagère, de Walterswil, née en 1850. — Du 23. Froidevaux Georges Louis Joseph, fils de Albert, de Muriaux, né en 1907. — Du 28 Bouvier Alfred Jean Jacques, apprenti de commerce, de St-Ursanne, né en 1887. — Du 31. Fetterlet Albert, journalier, de Montignez, né en 1858.

TOTAL DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF THE PROPE

Passe-temps

Solutions du Nº du 3 novembre 1907.

Devises: C'est la pie sans lit (pissenlit). C'est la Confédération germanique. C'est là qu'on fait des rations.

Devises

Quelles sont les personnes qui n'ont jamais d'indigestion ?

Qu'est-ce qu'on coupe, qu'on sert et qu'on ne mange pas?

Editeur-imprimeur G. Moritz, gérant.